



*Exigeants pour le changement!*

Déclaration de l'UNSA Education au CTSD de l'Hérault du vendredi 28 février 2014.

Madame la Directrice Académique,

Lors du précédent Comité technique Spécial Départemental du 24 janvier 2014, l'UNSA Education et les autres organisations syndicales vous avaient demandé de pouvoir disposer de documents de travail plus complets pour pouvoir préparer correctement ces comités.

Les fédérations syndicales représentatives des personnels, comme nous l'avons rappelé par courrier le 12 février 2014, demandent à pouvoir faire fonctionner ces instances comme dans les autres départements de l'Académie. Force est de constater, qu'à ce jour, les représentants élus des personnels ne disposent pas de tous les documents nécessaires à l'exercice de leur mandat.

Pour l'UNSA Education, il est temps pour le ministère de recréer les emplois de personnels administratifs supprimés pour améliorer la bonne gestion des personnels, la bonne gestion des EPLE mais aussi contribuer au bon fonctionnement du dialogue social dans les instances et à la mise en œuvre d'une réelle politique de prévention dans les CHSCT.

Les élus des personnels ne sont pas des contrôleurs de gestion de la bonne marche de l'administration départementale. Ils sont les représentants des fonctionnaires qui en tout premier lieu pâtiront de ce dialogue social malmené.

Comme nous l'avons rappelé au mois de janvier et avec les parents d'élèves lors du dernier Comité Départemental de l'Education Nationale, la dotation de postes d'enseignants pour notre département est encore bien inférieure à celle qui pourrait palier aux difficultés d'enseignement et d'encadrement des élèves dans les établissements scolaires publics du département du premier et du second degré.

Si une dotation supplémentaire d'emploi d'enseignants, de personnels administratifs, de personnels d'Education, de personnels Santé Sociaux et de personnels d'encadrement, n'est pas attribuée à notre département, la rentrée scolaire 2014 se fera sous le signe de la dégradation des conditions d'enseignement et d'encadrement.

L'UNSA Education de l'Hérault soutiendra activement tous les personnels qui revendiqueront les justes moyens nécessaires à l'accomplissement de leur mission d'enseignement, d'éducation et d'encadrement.